



## Détection de fumée

Aujourd'hui en France, 800 personnes périssent chaque année dans l'incendie de leur habitation et 10 000 sont blessées.

Sachant que les **trois quarts des feux meurtriers** dans le logement surviennent **la nuit**, la sonnerie d'un détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF) pourrait **sauver de nombreuses vies**.

Or, moins de 1% des logements en sont équipés, contre 70% (voire plus) dans les autres pays occidentaux qui, une fois ce dispositif rendu obligatoire, ont observé une baisse spectaculaire de la mortalité dans ce type d'incendie.

### CE DETECTEUR AVERTISSEUR AUTONOME DE FUMÉE (DAAF) PEUT SAUVER DES VIES!



### OÙ PLACER UN DAAF ?

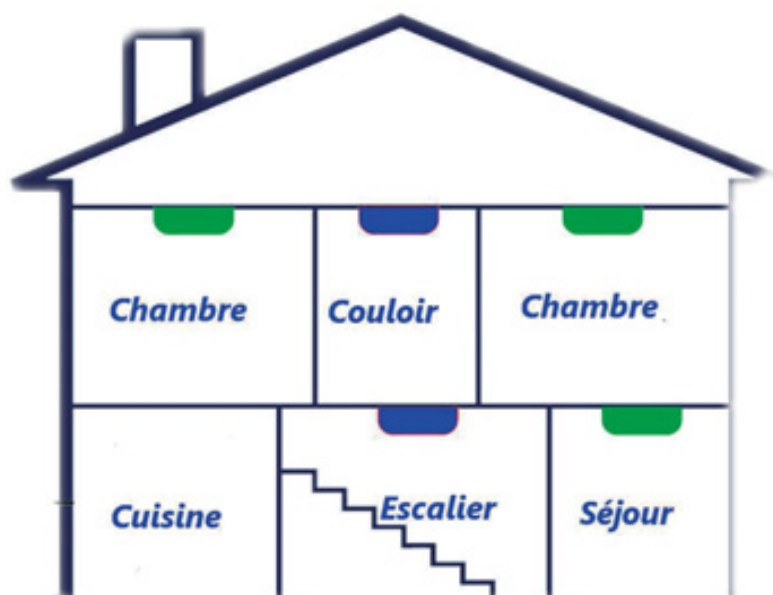
L'emplacement des détecteurs de fumée joue un rôle important dans leur efficacité.

Il est recommandé d'installer au moins un détecteur à **chaque étage** de la maison, y compris au sous-sol.

Les emplacements **à privilégier** sont les **couloirs**, les **paliers** et les **accès aux chambres** (en bleu). Pour plus de sécurité, on peut également en installer un par chambre (en vert).

Puisque la fumée s'élève dans les airs, il est naturellement recommandé de **fixer les détecteurs de fumée au plafond**.

Il est déconseillé d'en installer dans la cuisine ou dans la salle de bains car il risquerait de se déclencher avec la fumée de cuisson ou la vapeur d'eau.



### QUESTIONS USUELLES

Peut-on utiliser le DAAF pour les parties communes des immeubles ?

L'usage des DAAF est réservé aux zones privatives, il est interdit de les utiliser pour les parties communes des immeubles.

Peut-on utiliser les DAAF dans les hôtels ou les maisons de retraite ?

Le DAAF est exclusivement réservé aux logements privés. Pour tout autre type de logement, il faut utiliser un système de détection incendie.

Le DAAF va-t-il détecter de la fumée de cigarette ?

Non, le détecteur de fumée ne se déclenche pas en présence de fumée de cigarette.

Quelle est la surface de surveillance d'un DAAF ?

Un DAAF couvre une surface comprise entre 60 et 70 m<sup>2</sup> à une hauteur de 2,50 m.

### QUEL DAAF UTILISER ?

Le DAAF doit être conforme à la norme EN 14604 et comporter le marquage CE et/ou NF.

Un DAAF à la norme française NF 292 est gage de qualité et de sécurité, car il répond à des besoins des utilisateurs non couverts par le simple marquage CE.